

Portail EMPRITE MODE D'EMPLOI Comment déclarer/actualiser ses effectifs ?

Version du 20/11/18

EMPRITE : à quoi ça sert ?



regroupant l'ensemble de vos informations et les services qui vous sont

EMPRITE : comment ça marche ?

www.opsat.fr ou www.empr1te.org

Espace dédié à chaque adhérent, avec profils distincts

Interface simple et optimisée pour tablette et smartphone, aucun prérequis hormis version du navigateur (Chrome, Firefox conseillés) > 2011

Clôture périodique de chaque dossier assurant la traçabilité des données

Ĵ.

7

Accès et accompagnement par l'équipe compris dans la cotisation annuelle

Déclaration des effectifs : qui est concerné ?

Toute entreprise adhérente doit déclarer auprès du Service de Santé au Travail son effectif :

- Ð
- + Nom du salarié
 + Poste(s) occupé(s)
 + Exposition à des risques spécifiques (SIR - Suivi Individuel Renforcé)

Seul l'effectif présent au 1^{er} janvier est pris en compte pour le calcul de la cotisation.

Déclaration des effectifs : qui est concerné ?

. La déclaration en SIR n'entraîne pas de surfacturation au niveau de la cotisation ; le coût est annuel et forfaitaire, en fonction du nombre total de salariés déclarés.

. La cotisation couvre le suivi de l'état de santé des salariés et l'ensemble des actions de prévention :

- Évaluation des risques professionnels (document unique)
- Métrologie de bruit, lumière, vibrations, polluants
- Ergonomie et maintien en emploi
- Prévention des risques psychosociaux
- Prévention du risque chimique
- Sensibilisation/ formation
- Accompagnement du service social
- Prévention des addictions

(Re)découvrez notre Pack Santé Travail sur OPSAT.FR

L'organigramme – qu'est ce que c'est ?

. L'organigramme est composé :

- d'unités
- si nécessaire de sous-unités
- et de postes de travail.

. Il permet de faciliter l'affectation des salariés à leur(s) poste(s) de travail. La création d'un organigramme n'est pas obligatoire mais fortement recommandée, notamment dans le cas des entreprises > 20 salariés (meilleure visibilité des postes).

. Construire l'organigramme reste la première étape de toute démarche de prévention : document unique d'évaluation des risques professionnels, diagnostic pénibilité, évaluation du risque chimique.



L'organigramme – comment faire ?

- 4 règles de base :

- Créer un découpage le plus simple possible : limiter le nombre d'unités et de postes
- 2 Construire un organigramme parlant pour tous avec des intitulés clairs
- Garder à l'esprit que les salariés d'une même unité ont une activité semblable, qui les expose à des risques similaires. (Des spécificités peuvent cependant exister en fonction du poste occupé)
- ④ Retenir que d'une manière générale*, les salariés affectés à un même poste bénéficieront du même suivi de leur état de santé.

^{*} Hors salarié < 18 ans affecté à travaux dangereux, salarié détenteur d'une habilitation électrique ou d'une autorisation de conduite, réalisant des opérations de montage/démontage d'échafaudages et selon l'écut de santé du salarié constatée par l'équipe médicale



- Le découpage en unités est libre : il peut être géographique, par fonction, par secteur...
- L'organigramme ne répond pas nécessairement à la logique de hiérarchie dans l'entreprise, à la vision des Ressources Humaines, ou aux intitulés des fiches de paie.
- L'organigramme se veut fonctionnel et en lien avec les risques professionnels des salariés.

L'organigramme – comment faire ?

. Les champs « unité », « sous-unité » et « poste » sont des champs libres, qui doivent cependant respecter les 5 règles de saisie suivantes :

Le champ doit être saisi en français (dans la mesure du possible) et sans faute d'orthographe

Ex: OPERATTEUR -> OPERATEUR

2 Le champ doit être saisi au masculin singulier

Ex: OPERATRICE -> OPERATEUR

3 Le champ doit comporter un maximum de 100 caractères



5 Le descriptif du champ ne doit pas être saisi dans son intitulé Ex: <u>MECANICIEN (entretien des VL et PL</u>) -> MECANICIEN

SIR - qu'est ce que ça veut dire ?



- L'employeur doit déclarer via l'appel à cotisation, ses salariés soumis à Suivi Individuel Renforcé (SIR).
- Il s'agit de salariés exposés à **des risques spécifiques**, qui nécessitent un suivi renforcé de leur état de santé par le médecin du travail et son infirmier.
- Ces salariés sont vus a maxima tous les 2 ans et bénéficient d'un avis d'aptitude a maxima tous les 4 ans
- La visite d'embauche est à réaliser avant l'affectation au poste. 12

- C'est l'employeur qui est responsable de la déclaration des salariés en SIR (Suivi Individuel Renforcé).
- Le médecin du travail peut, de son côté, constater des situations pouvant faire l'objet d'un SIR (SIR médecin). Il peut alors en informer l'employeur pour l'inviter à modifier sa déclaration.

 Le SIR (Suivi Individuel Renforcé) concerne les situations suivantes :

- 🖸 Plomb
- 🔼 Amiante
- 🖂 Agent Cancérigène Mutagène Reprotoxique avéré (catégorie 1A et 1B)
- 🖂 Rayonnements ionisants catégorie A
- 🖂 Rayonnements ionisants catégorie B
- 🖂 Milieu hyperbare
- Agents biologiques groupes 3 et 4
- Opérations de montage/démontage d'échafaudage
- 🖂 Manutention manuelle > 55 kg
- 🖂 Habilitation électrique
- 🖂 Autorisation de conduite de l'employeur (engin, chariot, grue, pont roulant...)
- Salarié < 18 ans affecté à des travaux dangereux (sous dérogation) 14

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|---------|--|---|
| Plomb | Si exposition à une concentration atmosphérique quotidienne > 0,05 mg/ m³ Ou si plombémie > 200 μg/ L de sang pour les hommes ou 100 μg/ L de sang pour les femmes | Fabrication et recyclage de batteries, fonderie d'alliage de cuivre, recyclage de produits électroniques, fonderie d'art, fabrication de verres spéciaux, fabrication/ application et enlèvement de peinture au plomb, soudure au plomb |
| Amiante | Exposition aux fibres d'amiante | Désamiantage, fonderie, maintenance et entretien divers, diagnostic immobilier |

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|---|--|---|
| | - Agent classé CMR 1A ou CMR 1B : H340 ou H350 ou H360 | |
| Agent Cancérigène Mutagène Reprotoxique (CMR) avéré | Ou travaux reconnus cancérigènes : Fabrication d'auramine Travaux exposant aux HAP présents dans la suie, le goudron, la poix, la fumée ou les poussières de la houille Travaux exposant aux poussières, fumées ou brouillards produits lors du grillage et de l'électroraffinage des mattes de nickel Procédé à l'acide fort dans la fabrication d'alcool isopropylique Travaux exposant aux poussières de bois inhalables Travaux exposant au formaldéhyde | Travail du bois, métallurgie, plasturgie, vétérinaire, garage, dentiste, laboratoire d'analyses médicales Se reporter à l'analyse des Fiches de Données de Sécurité (FDS) pour repérer la présence d'agents CMR avérés |

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|---|--|---|
| Rayonnements ionisants cat A et cat B | Exposition aux rayons alpha, béta, gamma, X (les UV et infrarouges ne sont pas concernés) | Hôpital, vétérinaire, dentiste, nucléaire, radiographie de contrôle en industrie, laboratoire d'analyses, désinfection par irradiation |
| Milieu hyperbare | Travail sous pression > pression atmosphérique | Plongée, entretien de barrage, nucléaire |
| Agents biologiques | Agents biologiques groupes 3 et 4 (ex : tuberculose, hépatites (sauf A), rage, brucellose, maladie de Creutzfeld-Jacob, VIH, E. coli, échinococcose, tænia, salmonellose) | Personnel de soins, vétérinaire, dentiste, laboratoire d'analyses médicales, aide à domicile, récupération/ tri des déchets |

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|--|---|---|
| Opération de montage/ démontage d'échafaudage | Risque de chute de hauteur liée au montage/ démontage d'échafaudage | Travaux en hauteur nécessitant le montage/ démontage démontage d'échafaudages |
| Manutention manuelle > 55 kg | Recours inévitable à la manutention manuelle, sans aide mécanique, d'une façon habituelle | Port habituel de charges > 55 kg |
| Habilitation électrique | Salarié détenteur d'une habilitation électrique | Maintenance, électricien |

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|-----------------------------|--|---|
| Autorisation de conduite | Salarié conducteur de chariot automoteur, engin, grue, pont roulant, nacelle nécessitant une autorisation de conduite de l'employeur (<i>la conduite de VL et PL n'est pas</i> <i>concernée</i>) | Cariste, conducteur d'engins, pontier, maintenance |

| SIR | Compléments | Quelques exemples de situations (non exhaustif) |
|---|---|--|
| Salarié < 18 ans affecté à des travaux dangereux | Liste des travaux dangereux : . Agent chimique dangereux et CMR . Amiante . Rayonnement ionisant . Milieu hyperbare . Conduite équipements mobiles/ de levage . Utilisation machines dangereuses . Travail en hauteur . Appareils sous pression . Milieu confiné . Travail du verre/ métal en fusion (décrets 2015-443 et 2015-444) | Apprenti confronté à des travaux reconnus comme dangereux |

SIR – autres cas possibles

D'après l'article R. 4624-23 du Code du Travail :

III. S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes […] par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers […], après avis du ou des médecins concernés et du comité social et économique s'il existe, en cohérence avec l'évaluation des risques […] et, le cas échéant, la fiche d'entreprise […]

Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans.

L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

SIR - comment les déclarer ?

SIR à déclarer au niveau du poste :





- Accédez à notre site internet : <u>www.opsat.fr</u>
- Cliquez sur « Mon espace » (en haut à droite)



 Vous n'êtes pas encore inscrit à l'interface de déclaration EMPRITE :



| Inscription |
|---------------------|
| 着 Numéro adhérent |
| Clef identification |

Chaque adhérent reçoit un courrier postal fin janvier 2018 avec sa clé d'identification (pour la dernière année, ensuite l'accès se fera directement via son adresse mail)

| EMPR1TE | |
|------------------------------|------|
| Inscription | |
| 💄 Prénom | |
| la Nom | |
| Email | |
| Téléphone Mobile | |
| Vous n'êtes pas le dirigeant | |
| Suiv | vant |
| | |
| | |

L'adhérent saisit son prénom, nom, email et n° mobile (facultatif)

| EMPR1TE | |
|------------------------------|--|
| Inscription | |
| 🏝 Prénom | |
| 👗 Nom | |
| 💌 Email | |
| Téléphone Mobile | |
| Vous n'êtes pas le dirigeant | |
| 🗟 Fonction | |
| Suivant | |
| | |
| | |



S'il ne s'agit pas du dirigeant, la personne renseigne alors sa fonction dans l'entreprise...



Un récapitulatif affiche les données renseignées

| EMPR1TE |
|---|
| Inscription Confirmation Votre compte utilisateur à bien été créé. Accéder à Empr1te |
| |
| Le dirigeant reçoit un mail : |
| Avec son mot de passe |
| Qui l'informe des droits d'accès de l'autre utilisateur (non-dirigeant) |
| L'utilisateur non-dirigeant dispose alors du même accès que le dirigeant et reçoit son |

mot de passe par mail.

Une fois inscrit, vous recevez un mail avec votre mot de passe et le lien vers la plate forme de déclaration. Pour les adresses mails bénéficiant d'une protection anti-spam, pensez à consulter vos mails placés en quarantaine.

| | De: λ· | opsat@opsat.fr | |
|---|--|---|--|
| 1 | | | |
| 1 | Objet : | Votre accès sur l'espace de déclaration d'effectif de l'OPSAT | |
| | Bonjour, | | |
| | Votre com | pte utilisateur a bien été crée sur le portail de déclaration des effectifs de l'OPSAT. | |
| | Pour vous connecter rendez vous à l'adresse : <u>https://www.empr1te.org</u> | | |
| | Puis saisiss | ez: | |
| | Votre adre | sse email : | |
| | Votre mot | de passe : | |
| | Votre orga | nisme de prévention et de santé au travail. | |

 Une fois inscrit, vous pouvez accéder désormais à tout moment à l'interface EMPRITE en cliquant sur « Se connecter »



 A l'aide de votre adresse mail et du mot de passe reçu par mail, vous pouvez alors vous connecter :

| EMPR1TE |
|--|
| Connexion à votre compte |
| Adresse mail |
| Le Mot de passe est requis. |
| Se souvenir de moi Connexion ⊖ |
| Mot de passe oublié ? pas d'inquiétude, cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe. |



Si toutefois vous ne recevez pas le mail de confirmation (contenant le mot de passe) ou si vous souhaitez modifier votre mot de passe, cliquer sur : « ici » depuis la procédure du mot de passe oublié.

| EMPR1TE |
|--|
| Connexion à votre compte |
| Adresse mail |
| Le Mot de passe est requis. |
| Se souvenir de moi Connexion O |
| Mot de passe oublié ? |
| pas d'inquiétude, cliquez ici pour réinitialiser votre mot de passe. |
| |



CAS PARTICULIER DES ENTREPRISES MULTISITES :

- Il est possible d'utiliser la même adresse mail pour procéder à la déclaration de plusieurs entreprises distinctes.
 - 1. Il vous faudra vous inscrire pour chacune des entreprises à l'aide du n° adhérent et de la clé reçue par courrier postal.
 - 2. Un mail vous sera ensuite transmis précisant votre mot de passe.
 - 3. Vous vous connectez à l'aide de votre adresse mail et du mot de passe reçu par mail
 - 4. Un menu déroulant vous propose ensuite d'accéder à l'entreprise de votre choix
 - 5. Pour changer d'entreprise, déconnectez vous puis reconnectez vous sur une autre entreprise à l'aide du menu déroulant

Le parcours utilisateur : 2 – on valide l'organigramme

Cliquez sur la page d'accueil sur « Effectuer ma déclaration d'effectifs pour l'année »



Le parcours utilisateur : 2 – on valide l'organigramme

Cliquez sur la page d'accueil sur « Effectuer ma déclaration d'effectifs pour l'année »

A l'aide du bouton « Actions » de la barre bleue, vous pouvez créer des unités et/ou des postes de travail

| Accueil > Entreprise > Mes déclarations > Ma déclaration | Actions ~ | ⊕ Ajouter un nouveau salarié | |
|---|-----------------------|---|--|
| | | Signaler le départ d'un salarié | |
| | | Modifier un salarié | |
| Affectez les salariés Récapitulatif Affectez vos salariés à leur(s) poste(s) | | Liste des salariés sans poste de travail | |
| Puis précisez les caractéristiques de ceux-ci | | BLANC ERIC | |
| 1 Cliquez sur le salarié pour le modifier | Afficher les salariés | BLEU PAUL | |
| ENTREPRISE 24 (T00024) | Actions | GRIS THOMAS | |
| \rightarrow | Ajouter un poste | JAUNE YVAN | |
| | Ajouter un poste | MARRON TRISTAN | |
| | | ORANGE ROMAIN | |

Le parcours utilisateur : 2 – on valide l'organigramme

Cliquer sur l'unité ou le poste pour le modifier

Vous pouvez créer autant d'unités (et si besoin de sous unités) que nécessaire. Les unités et sous unités sont toujours représentées par des blocs verts.

| | ENTREPRISE 8 | Actions |
|---|--------------|------------------------|
| (| | Actions |
| L | ATELIER | Actions |
| | | Actions |
| Ι | MAINTENANCE | Sous-unites Actions |
| ľ | BUREAUX | Actions |
| | — | Unités |
| | | |

Les postes sont toujours représentés par des blocs jaunes.



Le parcours utilisateur de l'adhérent : 3- on affecte les salariés au(x) p<u>oste(s)</u>

Pour affecter les salariés au poste, 2 possibilités :

- Partir du salarié : glisser/déposer les salariés sans poste de travail de la liste à droite dans le poste occupé (bloc jaune)

| Accueil > Entreprise > Mes déclarations > Ma déclaration | Actions 🗸 🛞 Ajouter un nouveau salarié |
|---|---|
| | Signaler le départ d'un salarié |
| | Modifier un salarié |
| Affectez les salariés. Récapitulatif | Liste des salariés sans poste de trava |
| Affectez vos salariés à leur(s) poste(s) Puis précisez les caractéristiques de ceux-ci | GRIS THOMAS |
| 1) Cliquez sur le salarié pour le modifier | Afficher les salariés |
| EI ENTREPRISE 24 (T00024) | Actions MARRON TRISTAN |
| | ORANGE ROMAIN |
| | ROSE EMILIE (né(e) ROSE) |
| POSTE 1 | Actions ROUGE PIERRE |
| BLEU PAUL | VERT OLIVIER |
| POSTE 2 | Actions VIOLETTE ALINE (né(e) VIOLETTE) |
| Déposer un salarié ici BLANC ERIC | 1 |
| | Pour assigner un salarié à un poste, il suffit de l |

Le parcours utilisateur de l'adhérent : 3- on affecte les salariés au(x) <u>poste(s)</u>

Pour affecter les salariés au poste, 2 possibilités :

- Partir du poste : cliquer sur le poste concerné et depuis le bouton « Actions » du bloc jaune, sélectionner « Affecter des salariés »

| Accueil > Entreprise > Mes déclarations > Ma déclaration | Actions 🐱 | ⊕ Ajouter un nouveau salarié |
|---|-----------------------|---|
| | | Signaler le départ d'un salarié |
| 1 2 | | Modifier un salarié |
| Affectez les salariés Récapitulatif | | Liste des salariés sans poste de travail |
| Affectez vos salariés à leur(s) poste(s) Puis précisez les caractéristiques de ceux-ci | | GRIS THOMAS |
| Oliquez sur le salarié pour le modifier | Afficher les salariés | JAUNE YVAN |
| ENTREPRISE 24 (T00024) | Actions | MARRON TRISTAN |
| | | ORANGE ROMAIN |
| | Actions | ROSE EMILIE (né(e) ROSE) |
| POSTE 1 | Actions | ROUGE PIERRE |
| BLEU PAUL | Modifier | VERT OLIVIER |
| POSTE 2 | Affecter des salariés | VIOLETTE ALINE (né(e) VIOLETTE) |
| BLANC ERIC | Supprimer | 1 |
| | | Pour assigner un salarié à un poste, il suffit de le glis |

Le parcours utilisateur de l'adhérent : 4 – on déclare les caractéristiques du poste

En cliquant sur le poste, une fenêtre s'ouvre à droite de l'écran, c'est sur cette fenêtre que vous précisez les caractéristiques du poste.

| Accueil > Entreprise > Mes déclarations > Ma déclaration | Construction d'un poste Version 1 - du 19 novembre 2018 |
|--|--|
| Affectez les salariés Récapitulatif | POSTE 1 |
| Affectez vos salariés à leur(s) poste(s) Puis précisez les caractéristiques de ceux-ci | 2386 — A renseigner X ♥ |
| Cliquez sur le salarié pour le modifier Cliquez sur le salarié pour le modifier ENTREPRISE 24 (T00024) Actions | |
| R LOGISTIQUE Actions | SIR (Suivi Individuel Renforcé) déclaré au niveau du poste |
| POSTE 1 Actions | Agents biologiques groupes 3 et 4 Amiante |
| POSTE 2 | Plomb et ses composés Milieu hyperbare |
| BLANC ERIC | Manutention manuelle inévitable > 55 kg Rayonnements ionisants catégorie A Rayonnements ionisants catégorie B |
| Pour vous aider à déclarer vos SIR, selon votre code NAF, une alerte vous indique les SIR potentiels | Au regard de votre code NAF, soyez attentif aux expositions de risque suivantes : Agents CMR avérés, Autorisation de conduite, Habilitation électrique |



Le parcours utilisateur de l'adhérent : 5 – on déclare les données du salarié

En cliquant sur le salarié, une fenêtre s'ouvre à droite de l'écran, c'est sur cette fenêtre que vous précisez les données du salarié.

| | | Enregistrer | |
|---|-------------------------|--------------------------------------|--|
| Accueil > Entreprise > Mesideciarations > Maldeciaration | Actions Y | Modification d'un sa | larié |
| | | PAUL | BLEU |
| Affectez les salariés Récapitulatif | 7 | Nom marital | Homme |
| | | Date de naissance | |
| Affectez vos salariés à leur(s) poste(s) Puis précisez les caractéristiques de ceux-ci | | 14/09/1971 | |
| Cliquez sur le salarié pour le modifier | 🗹 Afficher les sala iés | Numéro sécurité social | |
| E ENTREPRISE 24 (T00024) | Action | Date entrée <mark>en</mark> treprise | |
| | | 10/07/1993 | |
| E LOGISTIQUE | Actions | Date sortie entreprise | |
| POSTE 1 | Actions | | |
| | | The Ajouter un contrat | |
| POSTE 2 | Actions | SIR (Suivi Individuel Renfor | rcé) déclaré au niveau du salari montage d'échafaudages |
| BLANC ERIC | | Autorisation de conduite | D ans affecté à des travaux dangereux () |
| | | Habilitation électrique | |
| | | ④ Affecter un poste | |
| | | POSTE 1 | |
| | | | 41 |

Le parcours utilisateur de l'adhérent : 5 – on déclare les données du salarié

| | Enregistrer | | $\overline{\times}$ |
|------------------------|---------------------------------------|-------------------------------|---------------------|
| | Modification d'un salarié | | |
| (| THOMAS | GRIS | |
| | Nom d'usage | Homme | • |
| | Date de naissance | | |
| | 14/12/1998 | | |
| | Numéro sécurité social | | |
| | Date entrée entreprise | | |
| | 01/04/2016 | | |
| | Date sortie entreprise | | |
| | | | Ē |
| | ④ Ajouter un contrat | | |
| | SIR (Suivi Individuel Renforcé) décl | aré au niveau du salarié | |
| | Opérations de montage/ démontage | d'échafaudages | |
| | Travailleur de moins de 18 ans affect | é à des travaux dangereux 🏾 🕕 | |
| | Habilitation électrique | | |
| Possibilité d'affecter | Affecter un poste | | |
| plusieurs postes au | COMMERCIAL | | Ō |
| salarié | Date d'entrée | | |
| | 01/04/2016 | | Ē |
| | Date de sortie | | |
| | | | Ħ |

Saisie des données du salarié : nom, prénom, date naissance, sexe, n°SS, date entrée dans l'entreprise, date sortie de l'entreprise (si nécessaire), nature du contrat (avec date début et date fin)

Saisie des SIR propres au salarié

Saisie des dates entrée/sortie au poste

42

Le parcours utilisateur de l'adhérent : 6 – on valide !

Le tableau récapitulatif reprend l'ensemble des informations déclarées/ actualisées. Si besoin, vous pouvez revenir à l'étape précédente. Pour valider votre déclaration d'effectifs, cliquer sur « Valider définitivement ma déclaration d'effectifs »

____ (2)

| | | Aff | ectez les salariés Récapitulatif | | | | |
|---------------------------------|-------------------|------------|----------------------------------|-----------|--|-------------------------|-----------------------|
| | | | Récapitulatif | - | Valid | er définitivement ma dé | claration d'effectifs |
| Afficher 10 🔻 éléments | | | | | | Rechercher : | |
| Identité | Date de naissance | Unité(s) | Poste(s) | SIR | Motifs | Date d'entrée | Date sortie |
| Rechercher | Rechercher | Rechercher | Rechercher | • | Rechercher | Rechercher | Rechercher |
| BLANC ERIC | 23 décembre 1988 | LOGISTIQUE | POSTE 2 | đ | Opérations de montage/ démontage d'échafaudages | 21 décembre 2009 | |
| BLEU PAUL | 14 septembre 1971 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | ×. | Agents CMR avérés | 10 juillet 1993 | |
| GRIS THOMAS | 14 décembre 1998 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | V | Agents CMR avérés | 1 avril 2016 | |
| JAUNE YVAN | 13 février 1986 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | \$ | Agents CMR avérés | 21 mai 2008 | |
| MARRON TRISTAN | 23 mai 1970 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | ×. | Autorisation de conduite, Agents CMR avérés | 1 mai 1989 | |
| ORANGE ROMAIN | 1 mars 1995 | LOGISTIQUE | POSTE 2 | | | 1 septembre 1998 | |
| ROSE EMILIE (né(e) ROSE) | 5 janvier 1972 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | 1 | Agents CMR avérés | 21 novembre 2009 | |
| ROUGE PIERRE | 28 décembre 1970 | LOGISTIQUE | POSTE 1 | 1 | Agents CMR avérés | 28 décembre 2007 | |
| VERT OLIVIER | 17 août 1974 | LOGISTIQUE | POSTE 2 | | | 10 janvier 2017 | |
| VIOLETTE ALINE (né(e) VIOLETTE) | 23 décembre 1963 | LOGISTIQUE | POSTE 2 | | | 10 janvier 1980 | |

Précédent 1 Suivant

| Bilan | |
|--|----|
| Nombre de salariés | 10 |
| Nombre de salariés au 1 ^{er} Janvier 2018 | 10 |

43

Comment déclarer un nouveau salarié ?

IMPORTANT : aucune visite d'embauche ne pourra être programmée tant que le nouveau salarié n'a pas été déclaré (à tout moment de l'année)

Pour ajouter un nouveau salarié, vérifier d'abord qu'il n'existe pas dans votre liste de salariés (pour éviter ainsi de créer un doublon).

Depuis la page d'accueil, cliquer sur « Ajouter un nouveau salarié »

| Administration - Entreprises | × C EMPRITE : Accueil × + |
|---|---|
| \leftarrow \rightarrow C \triangle https:// | www.empr1te.org |
| @PSAT - EMPR1TE ENT | REPRISE 24 (T00024) |
| | EMPR1TE, votre tableau de bord pour déclarer vos effectifs, réaliser votre document unique, évaluer le |
| 希 Accueil | Accueil |
| 👗 Entreprise | · Pour des raisons de maintenance, le nortail EMPRITE sora fermé du 17/12/2018 au 4/01/2019 |
| Risques Professionnels | → Privilégiez les navigateurs Chrome ou Mozilla Firefox ; des problèmes de sauvegarde sont rencontrés avec Internet Explorer. |
| A Risques Chimiques | → Pour toute remarque et suggestion, contactez-nous : empr1te@opsat.fr |
| 🝃 Partage de fichiers | Mon compte Mes salariés |
| V Aide | Modifier mon mot de passe |
| | Ajouter un utilisateur Signaler le départ d'un salarié |
| | Gérer les droits des utilisateurs Modifier les données d'un salarié |
| | Ma déclaration annuelle d'effectifs Télécharger mon récapitulatif 4 |

Comment déclarer un nouveau salarié ?

Saisir ensuite les données du salarié :

- Prénom Nom
- Date de naissance
- Sexe
- N°SS
- Date entrée entreprise
- Date sortie entreprise (si nécessaire)
- SIR relatifs au salarié
- Nature du contrat

| Prénom | Nom de naissance |
|-----------------------|------------------|
| T I SHOTH | |
| Nom d'usage | Indéterminé |
| Date de naissance | |
| | m |
| Numéro sécurité soo | cial |
| Date entrée entrepri | se |
| | |
| Date sortie entrepris | e |
| | pine . |

Une fois le salarié créé, vous pouvez l'affecter à un poste de travail :

- En partant du salarié à l'aide d'un glisser-déposer vers le poste occupé (bloc jaune)
- Ou en partant du poste occupé (bloc jaune) en cliquant sur « actions » puis « affecter des salariés »

Comment déclarer qu'un salarié a quitté l'entreprise ?

Pour indiquer qu' un salarié ne fait plus partie de l'effectif, depuis la page d'accueil, cliquer sur « Signaler le départ d'un salarié »

Attention à bien renseigner la date réelle de sortie de l'entreprise; tout salarié sorti après le 1/01 de l'année en cours fera l'objet d'une cotisation.

| | EMPR1TE, votre tableau de bord pour déclarer vos effectifs, réaliser votre document unique, évaluer | |
|------------------------|---|-----------------------------------|
| 🖀 Accueil | Accueil | |
| 着 Entreprise | → Pour des raisons de maintenance, le portail EMPR1TE sera fermé du 17/12/2018 au 4/01/2019. → Privilégiez les navigateurs Chrome ou Mozilla Firefox ; des problèmes de sauvegarde sont rencontrés avec Internet Explorer. → Pour toute remarque et suggestion, contactez-nous : empr1te@opsat.fr | |
| Risques Professionnels | | |
| A Risques Chimiques | | |
| Partage de fichiers | Mon compte | Mes salariés |
| V Aide | Modifier mon mot de passe | Ajouter un nouveau salarié |
| | Ajouter un utilisateur | Signaler le départ d'un salarié |
| | Gérer les droits des utilisateurs | Modifier les données d'un salarié |
| | Ma déclaration annuelle d'effectifs | Télécharger mon récapitulatif |
| | Effectuer ma déclaration d'effectifs pour l'année | |